

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 730.434,40 euros
Siège social : 15-17, boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge
440 280 162 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009 et clos le 31 décembre 2009 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous vous rappelons que les rapports du commissaire aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2009, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
 - b) L'intermédiation du service Staffing.
-
- a) la Bourse des Services Informatiques met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes. Cette activité représente 24 % du chiffre d'affaires.

- b) le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver le profil adapté à leur besoin. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final.
Cette activité représente 75 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2009, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de **10 528 654,94 €** contre 11 647 591,30 € au titre de l'exercice précédent.

Pour la première fois depuis sa création, la Société voit son chiffre d'affaires baisser (-9,6 %). Après une augmentation de 16 % au 1er trimestre, celui-ci a progressivement diminué tout au long de l'année par rapport à 2008.

L'activité « Staffing » qui, depuis sa création, porte la croissance d'HITECHPROS, a subi le contexte économique. Le ralentissement des projets IT, le gel des budgets, la course à la réduction des coûts insufflée par la direction des achats, l'attentisme des donneurs d'ordre pour les nouveaux projets, etc. ont impacté le développement de l'activité d'intermédiation d'HITECHPROS.

Sur la fin de l'année, cette activité affiche cependant des signes clairs de dynamisme avec une croissance de 4 % entre les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres.

L'activité « Abonnements », quant à elle, est restée quasi-stable sur l'exercice.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques, estimé à plus de 40 milliards d'euros en 2009 par le Syntec. C'est un secteur porteur et dynamique qui présente de nombreuses opportunités.

2. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Compte de résultat

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 10 528 654,94 euros contre 11 647 591,30 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 9,6 %.

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 10 644 074,53 euros contre 11 661 767,23 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 8,7 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 9 599 977,16 euros contre 10 066 774,57 euros pour l'exercice précédent, et comprennent les postes suivants :

- Autres achats et charges externes :	7 189 898,19 €
- Impôts et taxes :	149 271,53 €
- Salaires et traitements :	1 581 501,69 €
- Charges sociales :	597 602,30 €
- Dotations aux amortissements et aux provisions:	81 018,55 €
- Autres charges :	684,90 €

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 044 097,37 euros contre 1 594 992,66 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 34,5 %.

Nos produits financiers se sont élevés à la somme de 157 464,46 euros pour des charges financières nulles, soit un résultat financier de 157 464,46 euros contre 212 006,20 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à 1 201 561,83 euros contre 1 806 998,86 euros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles s'élèvent respectivement à 419 593,16 euros et 891 157,46 euros, soit un résultat exceptionnel déficitaire de 471 564,30 euros contre un résultat exceptionnel déficitaire de 419 593,16 euros pour l'exercice précédent. En effet, au cours de l'exercice 2007, le conseil d'administration, en vertu de la délégation donnée lors de l'assemblée générale du 23 octobre 2006, avait décidé la mise en place d'une politique d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés. Une provision exceptionnelle avait donc été constituée en 2008 en vue de procéder au rachat d'actions devant être attribuées gratuitement aux salariés à l'issue de la période d'acquisition. Cette période d'acquisition ayant eu lieu sur l'exercice 2009, la provision a donc été reprise et la charge totale liée au rachat des actions (ayant été attribuées) a été constatée en résultat exceptionnel.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à la somme de 272 098 euros, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 457 899,53 euros.

L'entreprise dégage, pour l'exercice 2009, une marge d'exploitation de 9,9 % ainsi qu'une marge nette de 4,3 %.

Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 261 289,92 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme de 130 770,39 euros.

Le poste « immobilisations financières » s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 135 583,22 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 7 509 979,72 euros. Ce poste comprend des charges constatées d'avance pour un montant de 74 570 euros, des créances pour 2 188 137,03 euros ainsi qu'une trésorerie de 5 247 272,69 euros.

Passif :

Le capital social s'élève à la somme de 730.434,40 euros au 31 décembre 2009, et les primes d'émission et de fusion s'élèvent à la somme totale de 2.950.376,95 euros au 31 décembre 2009.

La réserve légale s'élève à 73 043,44 euros et est intégralement dotée.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 1 733 057,32 euros.

Avec un résultat positif de 457 899,53 euros, les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2009 à 5 944 811,64 euros.

Une provision pour risques de 13 930 euros a été constituée en raison de deux litiges prud'homaux en cours à la clôture.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme de 2 078 881,61 euros (contre 2 548 918,54 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	0 €
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours pour :	0 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	1 409 291,91 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	535 240,10 €
- de dettes sur immobilisations pour :	0 €
- d'autres dettes pour :	0 €
- de produits constatés d'avance pour :	134 349,60 €

La Société ne connaît aucun endettement et sa trésorerie est excédentaire de plus de 5,2 millions d'euros.

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons que les dettes fournisseurs d'un montant total de 1 409 291,91 euros se décomposent selon les dates d'échéances comme suit :

- non parvenues :	241 350,90 euros
- échues entre le 1 ^{er} et le 15 janvier 2010 :	83 924,42 euros
- échues entre le 16 et le 31 janvier 2010 :	484 477,65 euros
- échues entre le 1 ^{er} et le 28 février 2010 :	460 151,78 euros
- échues après le 1 ^{er} mars 2010 :	139 387,16 euros

3. PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Durant l'exercice 2009, la Société a accentué sa démarche commerciale en se lançant automatiquement dans les phases de référencement auprès des grands comptes. La Société compte poursuivre cette stratégie de référencements auprès des grands comptes afin de multiplier les demandes de prestation à traiter et ainsi favoriser l'augmentation du nombre d'affaires déclenchées.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR LA SOCIETE

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3 du code de commerce, que le niveau des affaires de la Société ainsi que les résultats sont en progression constante. La situation financière est particulièrement saine puisque la Société n'a aucun emprunt au 31 décembre 2009.

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2009, le premier, les cinq premiers et les dix premiers fournisseurs ont représenté respectivement 2,9 %, 13,5 % et 23 % des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2009, le premier, les cinq premiers et les dix premiers clients ont représenté respectivement 3,7 %, 13,8 % et 22,3 % du chiffre d'affaires total.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas d'activité de recherche et développement.

6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'activité, les perspectives de croissance repartent à la hausse. Ainsi, la fédération Syntec prévoit à partir du second semestre 2010, une reprise de la croissance allant de 2 % à 3 %.

HITECHPROS souhaite devenir un acteur incontournable du marché des logiciels et services informatiques qui représente, en 2009, plus de 40 milliards d'euros.

La fidélisation d'une équipe solide de commerciaux compétents et la reprise de l'activité dans le secteur informatique devraient permettre à la Société de renouer avec la croissance dès le début d'année 2010.

L'orientation stratégique reste le choix de croissance organique qui sera tirée par l'offre Staffing, offre elle-même développée par le recrutement permanent de nouveaux commerciaux et la montée en compétence des plus anciens qui étoffent et consolident leur portefeuille clients de façon très positive.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

8. DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que la direction générale est assurée par Monsieur Rachid Kbir-Alaoui qui cumule lesdites fonctions avec celles de président du conseil d'administration. Il est assisté de Monsieur Ebrahim Sammour en tant que directeur général délégué.

9. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE, DURANT L'EXERCICE ECOULE, PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toute(s) société(s) durant l'exercice écoulé :

NOM	Date de nomination	date d'échéance Du mandat	fonction exercée dans la société	fonction(s) exercée(s) dans d'autres sociétés
Rachid KBIRI ALAOUI	23/10/2006	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2011	Président Directeur général	Gérant de Hitechliberty Président de HTP MANAGER
Denis PIROARD	23/10/2006	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2011	Administrateur	Gérant de DPA
Patrice DEYGLUN	23/10/2006	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2011	Administrateur	PDG Orence SA (Maroc) Gérant SARL Pluridevelopment (Luxembourg) Co-Gérant SARL Anaïd (Luxembourg) Administrateur Lellig Immo SA (Luxembourg)
Ebrahim SAMMOUR	14/12/2007	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2011	Directeur général délégué Administrateur	Directeur Général de HTP MANAGER

10. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, était de 0 %.

Nous vous précisons cependant que les salariés détiennent, à titre personnel via l'attribution des actions gratuites, 7 % du capital.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

11. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société.

Achats d'actions, au cours de l'exercice 2009, dans le but de leur attribution aux salariés dans le cadre de la politique d'attribution gratuite d'actions autorisée par de l'assemblée générale du 23 octobre 2006 et mise en œuvre par le conseil d'administration lors de ses séances des 3 janvier et 7 septembre 2007 :

	Nombre d'actions achetées	Cours moyen	Montant des frais
En 2008 (pour rappel)	31 900	5,46	806,56
En 2009	95 350	7,37	282,91

Ces actions ayant été attribuées respectivement le 3 janvier 2009 pour 9 250 actions et le 7 septembre 2009 pour 118 000 actions, la société ne détient donc plus aucune action en autocontrôle au 31 décembre 2009.

12. FILIALES ET PARTICIPATIONS

12.1. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty, société à responsabilité limitée. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 432 057,50 euros et un bénéfice de 11 388,75 euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

12.2. Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cession de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice 2008, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

13. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2009 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER	796 766	43,63 %	43,6 % ¹
UFG LFP	95 758	5,24 %	5,24 %

La société ne détient à ce jour pas d'actions d'autocontrôle.

14. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	1.826.086	0,40	730.434,40
2. Actions émises au cours de l'exercice	Néant		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1.826.086	0,40	730.434,40

15. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2009, 490 478 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 5 euros au début de l'exercice est passé à 6,39 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 3,61 euros le 2 avril 2009 et le cours le plus haut à 7,5 euros le 23 septembre 2009.

¹ Conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2009 ressortait à 11 668 689,54 euros.

16. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice, les dirigeants n'ont procédé à aucune opération concernant les titres de la Société.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2009, le bénéfice de l'exercice clos s'élève à la somme de 457 899,53 euros et que le compte « report à nouveau » s'élève à la somme de 1 733 057,32 euros, soit un bénéfice distribuable de 2 190 956,85.

Nous vous proposons de fixer à 1 826 086 euros le montant total du dividende à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit un dividende de 1 euro par action, prélevé :

- à hauteur de 457 899,53 euros sur le bénéfice de l'exercice écoulé, et
- à hauteur de 1 368 186,47 euros sur le compte « report à nouveau » qui est ainsi ramené à la somme de 364 870,85 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 avril 2010 et au plus tard le 30 septembre 2010.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société a versé les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)
31 décembre 2008	1.828.086	0,40
31 décembre 2007	1.826.086	0,24
31 décembre 2006	1.826.086	0,12

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code s'élevant à 35 758 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2005*	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	100,000.00	730,434.40	730,434.40	730,434.40	730,434.40
Nombre d'actions ordinaires	100,000	1,826,086	1,826,086	1,826,086	1,826,086
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1,708,704.05	6,444,023.03	9,001,403.69	11,647,591.30	10,528,654.94
Réslt av. impôts, participation, dot°aux amorts e t prov	768,376.87	1,385,479.15	1,960,480.12	1,934,957.38	337.773,92
Impôts sur les bénéfices	245,972.00	369,893.00	637,606.00	484,547.00	272,098.00
Réslt ap. impôts, participation, dot°aux amorts e t prov	493,279.18	892,688.53	1,247,163.34	902,858.70	457,899.53
Résultat par action					
Réslt après impôts, part°, avant dot°aux amorts e t prov	5.22	0.56	0.72	0.79	0.04
Réslt après impôts, part°, dot°aux amorts et prov	4.93	0.49	0.68	0.49	0.25
Dividende attribué	6	0.12	0.24	0.40	1
Personnel					
Effectif moyen des salariés	9	14	20,75	28	26
Montant de la masse salariale	497,165.39	805,516.28	940 842,09	1,349,462.42	1.581.501,69

* comptes sociaux, exercices antérieurs à la fusion

ANNEXE B

TABLEAU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
23 octobre 2006	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société</i>	23 décembre 2009	Le conseil d'administration n'a jamais utilisé cette délégation
23 octobre 2006	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre</i>	23 décembre 2009	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2009.
24 avril 2008	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 200.000 euros</i>	24 juin 2010	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
24 avril 2008	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne, dans la limite d'un montant nominal global de 200.000 euros</i>	24 juin 2010	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
24 avril 2008	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital dans le cadre d'options de sur-allocation</i>	24 juin 2010	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
24 avril 2008	<i>Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres</i>	24 juin 2010	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
24 avril 2009	<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre un maximum de 18.500 bons de souscription d'actions ordinaires au profit d'administrateurs de la Société n'ayant pas la qualité de salarié ou dirigeant de cette dernière</i>	24 octobre 2010	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation